

Paris, le 31 janvier 2005

INFORMATION PRESSE

La Société Générale poursuit la commercialisation de SOGELYRE CLIQUET

Forte du succès commercial des 2 précédentes gammes de SOGELYRE CLIQUET, la Société Générale a lancé, le 25 janvier 2005, SOGELYRE CLIQUET 3.

La gamme SOGELYRE CLIQUET 3 se compose de 2 FCP : SOGELYRE CLIQUET 3 Garanti (qui peut être souscrit dans le cadre du PEA ou sur un compte-titres) et SOGELYRE CLIQUET 3 Garanti Assurance (qui peut être souscrit dans le cadre de l'assurance-vie).

Les 2 fonds qui composent la gamme présentent deux principaux atouts :

- **Une excellente visibilité du gain obtenu à l'échéance dès la première année grâce à l'effet cliquet annuel,**
- **Tous les avantages de la multigestion** : les deux fonds ont la particularité d'être adossés à un portefeuille de 20 OPCVM choisis parmi les meilleurs du marché pour la qualité de leur gestion et la régularité de leurs performances.

Ils permettent ainsi d'accéder aux compétences réunies de 4 sociétés de gestion mondialement reconnues (Société Générale Asset Management, LCF Rothschild Asset Management, JP Morgan Fleming Asset Management et UBS Global Asset Management).

SOGELYRE CLIQUET 3 offre aux souscripteurs la garantie de retrouver, à l'échéance, 100% de leur capital investi (hors droit d'entrée ou frais sur versement) majoré de 75 ou 80% de la plus haute performance enregistrée par le portefeuille de fonds chaque année pendant 6 ou 8 ans selon le cadre fiscal choisi (compte-titres, PEA ou Assurance Vie).

Avec SOGELYRE CLIQUET 3, le client bénéficie d'un double avantage :

- **Le capital est garanti à 100% à l'échéance** (hors droit d'entrée ou frais sur versement),
- **Seule la plus haute performance du portefeuille de fonds, mesurée annuellement, sera retenue pour le calcul du gain à l'échéance (effet cliquet).**

Cette gamme de produits garantis s'adresse principalement aux particuliers recherchant des formules d'épargne sécurisées et souhaitant diversifier leurs placements en termes de supports, d'actifs et de zones géographiques, tout en bénéficiant d'une garantie intégrale en capital à l'échéance.

CONTACTS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Jérôme FOURRÉ
+33(0)1 42 14 25 00
Stéphanie CARSON-PARKER
+33(0)1 42 14 95 77
Hélène AGABRIEL
+33(0)1 41 45 97 13

COMMPRS

Tour Société Générale
92972 Paris-La Défense cedex
France

Fax: +33(0)1 42 14 28 98

www.socgen.com

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société anonyme au capital
de
556 441 448,75 EUR
552 120 222 RCS PARIS



GROUPE

Groupe Société Générale

La Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro.

Avec 88 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail & Services financiers qui comptent près de 16 millions de clients en France et à l'international.

- Gestions d'actifs, Gestion privée & Métier Titres, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec plus de 1 100 milliards d'euros en conservation et 313 milliards d'euros sous gestion à fin septembre 2004.

- Banque de financement & d'investissement. SG CIB se classe durablement parmi les leaders européens et mondiaux en marché de capitaux en euro, produits dérivés, et financements structurés.

La Société Générale figure dans les quatre principaux indices internationaux de développement durable.

www.socgen.com

► Un placement adossé à 20 OPCVM reconnus⁽¹⁾ qui conserve la meilleure performance

● Une sécurité maximale

Avec SOGÉLYRE CLIQUET 3, vous bénéficiez d'une garantie de remboursement intégral de votre capital à l'échéance⁽²⁾.

● Une performance sécurisée au cours du temps

Avec SOGÉLYRE CLIQUET 3, seule la meilleure performance du portefeuille d'OPCVM⁽³⁾, constatée annuellement, est retenue pour le calcul de votre gain à l'échéance : c'est l'effet "cliquet".

● Une participation importante à la meilleure performance d'un portefeuille de 20 OPCVM sélectionnés

A l'échéance, vous recevez, selon la durée et le cadre fiscal de votre investissement :

- 75% de la plus haute performance du portefeuille d'OPCVM, constatée annuellement, si vous investissez à 6 ans sur votre compte-titres ordinaire ou votre PEA⁽³⁾.
- 80% de la plus haute performance du portefeuille d'OPCVM, constatée annuellement, si vous investissez à 8 ans dans un contrat d'assurance vie⁽³⁾.

La garantie de capital et la formule de remboursement ne s'appliquent qu'à l'échéance pour les souscriptions effectuées sur la base de la valeur liquidative de référence⁽⁴⁾.

● Un accès à une sélection d'OPCVM choisis parmi les mieux notés de leur catégorie⁽¹⁾

Avec SOGÉLYRE CLIQUET 3, vous bénéficiez des performances de 20 OPCVM choisis pour vous par nos experts auprès de 4 sociétés de gestion de renommée internationale (Société Générale Asset Management, LCF Rothschild Asset Management, JP Morgan Fleming Asset Management et UBS Global Asset Management). Ces fonds figurent parmi les meilleurs du marché pour la qualité de leur gestion et la régularité de leurs performances⁽⁵⁾.

● Le choix du cadre fiscal

Vous pouvez investir dans les cadres fiscaux très avantageux du PEA ou de l'assurance vie, ou tout simplement sur votre compte-titres ordinaire.

SOGÉLYRE CLIQUET 3 désigne une gamme de 2 Fonds Communs de Placement :

- SOGÉLYRE CLIQUET 3 Garanti,
- SOGÉLYRE CLIQUET 3 Garanti Assurance.

(1) Les OPCVM qui composent le portefeuille sont des Sicav ou des Fonds Communs de Placement ayant fait l'objet d'une notation Standard & Poor's. Consultez la rubrique "une sélection de 20 OPCVM choisis parmi 4 sociétés de gestion renommées".

(2) Pour les parts souscrites jusqu'au 29/03/05 à 18h30. Hors droit d'entrée ou frais sur versement.

(3) La performance constatée annuellement est définie comme étant la moyenne arithmétique des performances trimestrielles du portefeuille calculées depuis l'origine. Les performances trimestrielles négatives étant réputées égales à zéro dans le calcul.

(4) La valeur liquidative de référence est la plus haute valeur liquidative constatée entre le 7 janvier 2005 et le 1^{er} avril 2005 (hors droit d'entrée ou frais sur versement).

(5) Etant spécifié que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

► Une participation importante à la meilleure performance d'un portefeuille de 20 OPCVM et des gains sécurisés au cours du temps

● Chaque OPCVM sélectionné entre à hauteur de 5% dans le calcul de la performance de SOGÉLYRE CLIQUET 3

Les OPCVM sélectionnés et leur poids dans le portefeuille de SOGÉLYRE CLIQUET 3 sont fixés à l'origine et pour toute la durée du placement.

● Seule la meilleure performance du portefeuille d'OPCVM, constatée annuellement, est retenue pour le calcul de votre gain final

Chaque année, la performance du portefeuille de 20 OPCVM est calculée depuis l'origine.

Cette performance est définie comme étant la moyenne arithmétique des performances trimestrielles du portefeuille calculées depuis l'origine.

Toute performance trimestrielle positive du portefeuille sera prise en compte dans son intégralité ; a contrario, si elle est négative, elle sera réputée nulle.

● A l'échéance, une participation importante à la meilleure performance du portefeuille d'OPCVM⁽¹⁾, constatée annuellement

A l'échéance, c'est la plus haute performance annuelle du portefeuille de 20 OPCVM qui servira de base pour le calcul de votre gain. Ainsi, à chaque date annuelle de calcul de la performance, vous connaissez le gain minimum que vous obtiendrez à l'échéance.

► Illustration du remboursement à l'échéance de SOGÉLYRE CLIQUET 3⁽²⁾

● Illustration du calcul de la performance du portefeuille d'OPCVM, constatée annuellement, à l'issue des années 1 et 2⁽²⁾

	Année 1				Année 2			
	trim. 1	trim. 2	trim. 3	trim. 4	trim. 5	trim. 6	trim. 7	trim. 8
Performance trimestrielle du portefeuille d'OPCVM depuis l'origine	15%	10%	5%	-5%	10%	20%	20%	30%
Performance trimestrielle retenue pour le calcul des performances annuelles	15%	10%	5%	0%	10%	20%	20%	30%
Performance annuelle	= (15% + 10% + 5% + 0%) / 4				= (15% + 10% + 5% + 0% + 10% + 20% + 20% + 30%) / 8			
	7,50%				13,75%			

A l'issue de l'année 1, la performance annuelle est calculée. Elle est définie comme étant la moyenne des performances des trimestres 1, 2, 3 et 4. Dans notre exemple, en année 1, elle s'élève à 7,50%.

A l'issue de l'année 2, la performance annuelle est calculée. Elle est définie comme étant la moyenne des performances des trimestres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Dans notre exemple, en année 2, elle s'élève à 13,75%.

Ainsi, avec SOGÉLYRE CLIQUET 3, vous bénéficiez de 3 niveaux de sécurisation :

- Votre capital est garanti à 100% à l'échéance⁽³⁾,
- Les performances trimestrielles négatives du portefeuille sont réputées égales à zéro dans le calcul de la performance annuelle du portefeuille d'OPCVM,
- Seule la plus haute performance du portefeuille d'OPCVM, constatée annuellement, sera retenue pour le calcul de votre gain à l'échéance⁽⁴⁾.

(1) La garantie de capital et la formule de remboursement ne s'appliquent qu'à l'échéance pour les souscriptions effectuées sur la base de la valeur liquidative de référence.

(2) Les illustrations ne sont fournies qu'à titre d'exemple, elles ne peuvent refléter aucune performance passée ou future.

(3) Pour les parts souscrites jusqu'au 29/03/05 à 18h30. Hors droit d'entrée ou frais sur versement.

(4) La performance constatée annuellement est définie comme étant la moyenne arithmétique des performances trimestrielles du portefeuille calculées depuis l'origine. Les performances trimestrielles négatives étant réputées égales à zéro dans le calcul.

Illustration du remboursement de SOGÉLYRE CLIQUET 3 Garanti à l'échéance de 6 ans⁽¹⁾

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Performance annuelle	7,50%	13,75%	30%	45,63%	44%	44,17%
Performance annuelle retenue pour le calcul du gain à l'échéance	7,50%	13,75%	30%	45,63%	45,63%	45,63%

Mécanisme de sécurisation de la performance

En année 1, la performance minimum acquise pour le calcul du gain à l'échéance sera de 7,50%

À l'échéance, c'est la plus haute performance annuelle constatée depuis l'origine (en année 4 dans notre exemple) qui sera retenue pour le calcul du gain final (effet "cliquet").

Pour un capital net investi⁽²⁾ de 1 000 euros, le remboursement à l'échéance sera de :

$$\begin{aligned}
 &\text{Capital net investi : } 1\ 000\ \text{€} \\
 &+ \\
 &75\% \text{ de la plus haute performance du portefeuille d'OPCVM, constatée annuellement, calculée depuis l'origine}^{(3)}, \\
 &\text{soit une performance totale de : } 75\% \times 45,63\% = 34,22\% \\
 &\text{soit un gain de } 342\ \text{€} \\
 &= \\
 &1\ 342\ \text{€ (1 000 € + 342 €)}
 \end{aligned}$$

Equivalent à un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut (TRAAB) de 5,02% par an pendant 6 ans.

Illustration du remboursement de SOGÉLYRE CLIQUET 3 Garanti Assurance à l'échéance de 8 ans⁽¹⁾

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
Performance annuelle	7,50%	13,75%	30%	45,63%	44%	44,17%	53,93%	52,50%
Performance annuelle retenue pour le calcul du gain à l'échéance	7,50%	13,75%	30%	45,63%	45,63%	45,63%	53,93%	53,93%

Mécanisme de sécurisation de la performance

En année 1, la performance minimum acquise pour le calcul du gain à l'échéance sera de 7,50%.

À l'échéance, c'est la plus haute performance annuelle constatée depuis l'origine (en année 7 dans notre exemple) qui sera retenue pour le calcul du gain final (effet "cliquet").

Pour un capital net investi⁽⁴⁾ de 1 000 euros, le remboursement à l'échéance sera de :

$$\begin{aligned}
 &\text{Capital net investi : } 1\ 000\ \text{€} \\
 &+ \\
 &80\% \text{ de la plus haute performance du portefeuille d'OPCVM, constatée annuellement, calculée depuis l'origine}^{(3)}, \\
 &\text{soit une performance totale de : } 80\% \times 53,93\% = 43,14\% \\
 &\text{soit un gain de } 431\ \text{€} \\
 &= \\
 &1\ 431\ \text{€ (1 000 € + 431 €)}
 \end{aligned}$$

Equivalent à un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut (TRAAB) de 4,58% par an pendant 8 ans.

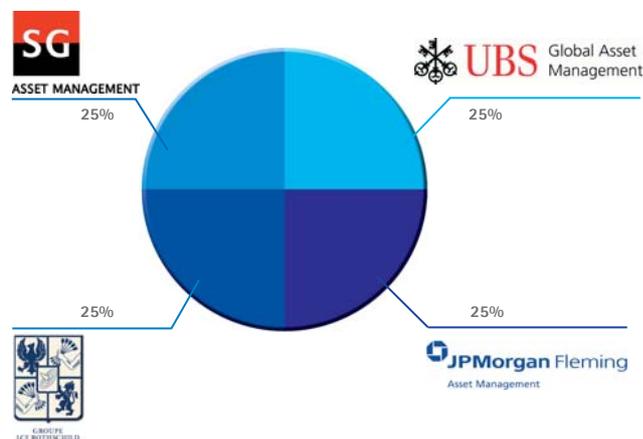
(1) Les illustrations ne sont fournies qu'à titre d'exemple. Elles ne peuvent refléter aucune performance passée ou future. (2) Hors droit d'entrée.

(3) La performance constatée annuellement est définie comme étant la moyenne arithmétique des performances trimestrielles du portefeuille calculées depuis l'origine. Les performances trimestrielles négatives étant réputées égales à zéro dans le calcul. (4) Hors frais sur versement.

► Tous les atouts de la multi-gestion au travers d'un portefeuille de 20 OPCVM sélectionnés parmi 4 sociétés de gestion renommées

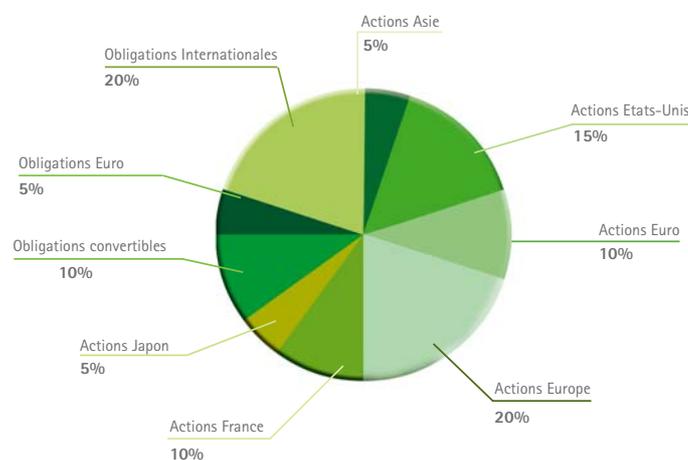
Avec la gamme SOGÉLYRE CLIQUET 3, la Société Générale vous offre 2 avantages déterminants :

- L'accès aux compétences de 4 sociétés de gestion, internationalement renommées, sélectionnées pour les performances de leurs équipes⁽¹⁾



- Une allocation d'actifs diversifiée pour optimiser les perspectives de performance

La répartition par classes d'actifs (65% d'OPCVM actions, 10% d'OPCVM d'obligations convertibles et 25% d'OPCVM obligataires) et la répartition géographique du portefeuille de SOGÉLYRE CLIQUET 3 (55% Europe, 45% International) visent à optimiser les perspectives de performance dans un contexte de reprise des marchés financiers.



(1) Etant spécifié que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

► Une sélection de 20 OPCVM choisis parmi 4 sociétés de gestion renommées.

Notation
Standard & Poor's
au 13/12/04⁽¹⁾



SGAM INVEST EURO ACTIONS

Société Générale Asset Management 5%



Le fonds est investi sur les grandes valeurs de la zone euro.



SOGÉOBLIG MONDE

Société Générale Asset Management 5%



La Sicav a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle d'un indice composé de 50% d'obligations européennes et de 50% d'obligations mondiales. Son portefeuille, composé d'obligations et de titres de créances français et internationaux, est couvert à 90% contre le risque de change.



SOGÉOBLIG EURO MT

Société Générale Asset Management 5%



La Sicav a pour objectif la valorisation prudente du capital sur les marchés de taux de la zone Euro. Son portefeuille est essentiellement composé d'obligations libellées en euro et de titres de créances négociables de la zone Euro.



SOGÉACTIONS OPPORTUNITÉS FRANCE

Société Générale Asset Management 5%



La Sicav a pour objectif la recherche de plus-values via un investissement en actions françaises à fort potentiel de croissance. Son portefeuille est essentiellement composé d'actions de sociétés en situation spéciale (titres de sociétés sous-cotées et/ou susceptibles de faire l'objet d'une opération de rachat ou de restructuration).



SGAM FUND EQUITIES US RELATIVE VALUE

Société Générale Asset Management 5%



Le portefeuille du compartiment SGAM FUND EQUITIES US RELATIVE VALUE est investi dans des titres de sociétés américaines, dont la capitalisation boursière est généralement supérieure à 1 milliard de dollars.



TRICOLORE RENDEMENT

LCF Rothschild Asset Management 5%



Le fonds est investi à hauteur de 75% minimum en actions françaises. Il privilégie majoritairement les sociétés offrant un rendement supérieur au rendement moyen de l'indice SBF120. Accessoirement, il peut investir en titres jugés très sous évalués, même s'ils n'extériorisent pas de rendement significatif.



EUROPE RENDEMENT

LCF Rothschild Asset Management 5%



Le fonds est investi à hauteur de 75% minimum en actions européennes. Il privilégie majoritairement les sociétés offrant un rendement supérieur à celui de l'indice Dow Jones Pan European Stoxx. Accessoirement, il peut investir en titres jugés sous-évalués par rapport à leur secteur, même s'ils n'extériorisent pas de rendement significatif.



AMÉRIQUE RENDEMENT

LCF Rothschild Asset Management 5%



Le fonds est essentiellement composé d'actions nord américaines. Il privilégie majoritairement les titres de sociétés considérés sous-évalués et dont le rendement est supérieur à la moyenne du marché.



SAINT HONORÉ EUROPE PME

LCF Rothschild Asset Management 5%



La Sicav est investie dans des moyennes capitalisations, sur l'ensemble des marchés européens.



SAINT HONORÉ CONVERTIBLES

LCF Rothschild Asset Management 5%



La Sicav est majoritairement investie en obligations convertibles, obligations échangeables et titres participatifs de la zone euro.

Notation
Standard & Poor's
au 13/12/04⁽¹⁾



JPMF INVT-FUNDS GLOBAL ENHANCED BOND FUND

JP Morgan Fleming Asset Management 5%



Le fonds est investi en obligations mondiales 'investment grade' (hors obligations d'Etat). Il a pour objectif de sur-performer le marché obligataire mondial.



JPMF INVT-FUNDS EUR GLOBAL BOND FUND

JP Morgan Fleming Asset Management 5%



Le fonds a pour objectif de valoriser le capital à partir d'un portefeuille diversifié d'obligations ou autres titres de créances mondiaux, en maintenant une qualité de signature moyenne AA au sein du portefeuille.



JPMF FUNDS-EUROPE SMALL CAP FUND

JP Morgan Fleming Asset Management 5%



Le fonds a pour objectif de valoriser le capital sur le long terme, en investissant principalement dans des titres de sociétés européennes à faible capitalisation. Il permet de profiter du potentiel de croissance de futures entreprises leader en Europe.



JPMF INVT-FUNDS JAPAN SELECT EQUITY

JP Morgan Fleming Asset Management 5%



La sicav est investie en actions de sociétés qui exercent l'essentiel de leurs activités au Japon ou relèvent du droit japonais.



JPMF INVT-FUNDS ASIA SELECT EQUITY FUND

JP Morgan Fleming Asset Management 5%



Le fonds a pour objectif d'extérioriser un rendement supérieur à ceux des marchés actions asiatiques (hors Japon), en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions de cette zone.



UBS (LUX) MEDIUM TERM BOND FUND USD

UBS Global Asset Management 5%



Le fonds est investi dans des emprunts issus du domaine "investment grade" et libellés en USD. L'accent est mis sur des titres émis par des sociétés présentant une excellente solvabilité.



UBS (LUX) EQUITY DOW JONES INDUSTRIALS

UBS Global Asset Management 5%



Le fonds est investi uniquement dans les titres des grandes entreprises américaines qui entrent dans la composition de l'indice Dow Jones Industrial Average.



UBS (LUX) STRATEGY FUND GROWTH (EUR)

UBS Global Asset Management 5%



Le fonds effectue à l'échelle internationale des placements en actions, en obligations et en instruments monétaires de haute qualité.



UBS (LUX) BOND FUND CONVERTIBLES EUROPE

UBS Global Asset Management 5%



Le fonds est investi principalement en emprunts convertibles libellés en EUR, émis par des entreprises ayant leur siège dans un pays de l'Union économique et monétaire (UEM).



UBS (LUX) STRATEGY FUND GROWTH (CHF)

UBS Global Asset Management 5%



Le fonds est investi majoritairement en actions internationales avec une diversification en obligations et instruments monétaires de haute qualité. Ses investissements sont en grande partie couverts contre la monnaie de référence.

Remarque : les OPCVM ci-dessus ont été sélectionnés pour la construction du portefeuille de SOGÉLYRE CLIQUET 3 en priorisant la qualité et la régularité de leurs performances. Il ne peut s'agir en aucune manière d'une recommandation ou d'une incitation à l'achat de tel ou tel fonds.

(1) Source "Standard & Poor's Funds Services". Dernière notation connue au jour de la demande d'agrément du fonds à l'AMF. Pour chacune des catégories de gestion définies par Standard & Poor's Funds Services, leader mondial d'informations sur les OPCVM, les étoiles notent les OPCVM commercialisés en France en fonction de leur capacité à dégager sur les trois dernières années une performance ajustée du risque régulièrement meilleure que la moyenne de leur catégorie.

La gamme SOGÉLYRE CLIQUET 3

SOGÉLYRE CLIQUET 3 Garanti en bref⁽¹⁾

● Société de gestion :	- Lyxor International Asset Management
● Classification AMF :	- Fonds à formule
● Affectation des revenus :	- Capitalisation
● Durée de placement recommandée :	- Durée de la formule : 6 ans à compter du 1 ^{er} avril 2005
● Date à laquelle s'appliquent les garanties :	- 1 ^{er} avril 2011
● Minimum de souscription :	- 1 000 euros hors droit d'entrée
● Valeur liquidative :	- Hebdomadaire ⁽²⁾
● Dates et montants de la première valeur liquidative :	- 7 janvier 2005 et 1000 euros
● Valeur liquidative de référence servant au calcul de la garantie :	- La plus haute valeur liquidative constatée entre le 7 janvier 2005 et le 1 ^{er} avril 2005 inclus ⁽³⁾ (hors droit d'entrée).
● Période de souscription :	- Jusqu'au 29 mars 2005 - 18h30. Cette période de souscription peut être close sans préavis avant cette date dès lors que les montants maximum de collecte auront été atteints.
● Dates de constatation pour le calcul de la performance annuelle du portefeuille :	- 3 avril 2006, 2 avril 2007, 1 ^{er} avril 2008, 1 ^{er} avril 2009, 1 ^{er} avril 2010, 25 mars 2011.
● Dates de constatation pour le calcul des performances trimestrielles du portefeuille :	- Tous les 1 ^{er} des mois de juillet, octobre, janvier, et avril, de juillet 2005 au 25 mars 2011 ou si ces jours ne sont pas des jours ouvrés à Paris, le jour de bourse suivant.
● Droit d'entrée :	- 3% maximum de la valeur liquidative pour toute souscription effectuée jusqu'au 29 mars 2005, 18h30 (5% au-delà).
● Droit de sortie :	- Néant
● Frais de gestion :	- 1% TTC maximum par an
● Information porteurs sur la gestion du fonds :	- Dans les 18 mois suivants la date d'effet de la garantie, puis annuellement.
● Codes ISIN :	- SOGÉLYRE CLIQUET 3 GARANTI : FR0010147793
● Risque de change :	- Non
● Objectif de gestion :	- L'objectif de gestion du FCP SOGÉLYRE CLIQUET 3 GARANTI est, à l'échéance du 1 ^{er} avril 2011, d'offrir au porteur une valeur liquidative égale à : <ul style="list-style-type: none"> • 100% de la Valeur Liquidative de Référence correspondant à la valeur liquidative du 1^{er} avril 2005, ci-après appelée VLR (hors commission de souscription) ; • Augmentée de 75% de la meilleure des performances enregistrées d'un panier d'OPCVM aux six dates de constatations anniversaires. les performances enregistrées négatives étant réputées nulles.
● Economie du FCP :	- Le porteur fait le pari d'une hausse des valeurs liquidatives des OPCVM du panier aux 24 dates de constatation trimestrielles. Le porteur valide donc l'allocation du panier et les choix des stratégies d'investissement des OPCVM constituant le panier. A l'échéance, le porteur bénéficie de 75% de la meilleure des six performances enregistrées depuis l'origine du panier d'OPCVM en échange d'une garantie intégrale de son capital (hors droit d'entrée).
● Synthèse des avantages du FCP pour le porteur :	- Le capital investi (hors droit d'entrée) est intégralement garanti à l'échéance du 1 ^{er} avril 2011 pour les parts souscrites entre le 5 janvier 2005 et le 29 mars 2005. Les performances négatives du panier d'OPCVM aux 24 dates de constatations trimestrielles sont réputées nulles dans le calcul de la performance anniversaire enregistrée. Le porteur bénéficie de la plus haute performance anniversaire enregistrée. Ce mécanisme lui permet de sécuriser son gain à chaque nouvelle augmentation de la performance anniversaire enregistrée.
● Synthèse des inconvénients du FCP pour le porteur :	- La garantie sur le capital ne bénéficie qu'aux porteurs conservant leurs parts jusqu'à la date de maturité du FCP. - Le mode de calcul des performances anniversaires enregistrées comporte un effet moyenne, ce qui peut dans certains cas limiter sensiblement l'ampleur de la hausse dont bénéficiera le porteur. - Participation à la hausse de la meilleure des performances anniversaires enregistrées du panier d'OPCVM limitée à 75%.
● Avertissement :	- Le FCP SOGÉLYRE CLIQUET 3 GARANTI est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc d'une sortie sur la base de la valeur liquidative garantie du 1 ^{er} avril 2011. Une sortie du FCP à une date différente du 1 ^{er} avril 2011 s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de racheter ses parts en dehors de la date prévue (le 1 ^{er} avril 2011).

⊙ Société de gestion :	- Lyxor International Asset Management
⊙ Classification AMF :	- Fonds à formule
⊙ Affectation des revenus :	- Capitalisation ou distribution
⊙ Durée de placement recommandée :	- Durée de la formule : 8 ans à compter du 1 ^{er} avril 2005
⊙ Date à laquelle s'appliquent les garanties :	- 1 ^{er} avril 2013
⊙ Minimum de souscription :	- 100 euros pour le FCP ⁽⁴⁾
⊙ Valeur liquidative :	- Quotidienne
⊙ Date et montant de la première valeur liquidative :	- 7 janvier 2005 et 100 euros
⊙ Valeur liquidative de référence servant au calcul de la garantie :	- La plus haute valeur liquidative constatée entre le 7 janvier 2005 et le 1 ^{er} avril 2005 inclus ⁽³⁾ (hors frais sur versement).
⊙ Période de souscription :	- Jusqu'au 29 mars 2005 18h30. Cette période de souscription peut être close sans préavis avant cette date dès lors que le montant maximum de collecte prévu aura été atteint.
⊙ Dates de constatation pour le calcul de la performance annuelle du portefeuille :	- 3 avril 2006, 2 avril 2007, 1 ^{er} avril 2008, 1 ^{er} avril 2009, 1 ^{er} avril 2010, 1 ^{er} avril 2011, 2 avril 2012, 25 mars 2013.
⊙ Dates de constatation pour le calcul des performances trimestrielles du portefeuille :	- Tous les 1 ^{er} des mois de juillet, octobre, janvier, et avril, de juillet 2005 au 25 mars 2013 ou si ces jours ne sont pas des jours ouvrés à Paris, le jour de bourse suivant.
⊙ Droit d'entrée :	- Néant pour le FCP ⁽⁴⁾ pour toute souscription effectuée jusqu'au 29 mars 2005, 18h30 (5% au-delà).
⊙ Droit de sortie :	- Néant
⊙ Frais de gestion :	- 1 % TTC maximum par an pour le FCP ⁽⁴⁾
⊙ Information porteurs sur la gestion du fonds :	- Dans les 18 mois suivants la date d'effet de la garantie, puis annuellement.
⊙ Risque de change :	- Non
⊙ Code ISIN :	- SOGÉLYRE CLIQUET 3 GARANTI Assurance : FR0010147819
⊙ Objectif de gestion :	- L'objectif de gestion du FCP SOGÉLYRE CLIQUET 3 Garanti Assurance est, à l'échéance du 1 ^{er} avril 2013, d'offrir au porteur une valeur liquidative égale à : <ul style="list-style-type: none"> • 100% de la Valeur Liquidative de Référence correspondant à la valeur liquidative du 1^{er} avril 2005, ci-après appelée VLR (hors commission de souscription) ; • Augmentée de 80% de la meilleure des performances enregistrées d'un panier d'OPCVM aux huit dates de constatations anniversaires, les performances enregistrées négatives étant réputées nulles.
⊙ Economie du FCP :	- Le porteur fait le pari d'une hausse des valeurs liquidatives des OPCVM du panier aux 32 dates de constatation trimestrielles. Le porteur valide donc l'allocation du panier et les choix des stratégies d'investissement des OPCVM constituant le panier. A l'échéance, le porteur bénéficie de 80% de la meilleure des huit performances enregistrées depuis l'origine du panier d'OPCVM en échange d'une garantie intégrale de son capital (hors frais sur versement).
⊙ Synthèse des avantages du FCP pour le porteur :	- Le capital investi (hors frais sur versement) est intégralement garanti à l'échéance du 1 ^{er} avril 2013 pour les parts souscrites entre le 5 janvier 2005 et le 29 mars 2005. Les performances négatives du panier d'OPCVM aux 32 dates de constatations trimestrielles sont réputées nulles dans le calcul de la performance anniversaire enregistrée. Le porteur bénéficie de la plus haute performance anniversaire enregistrée. Ce mécanisme lui permet de sécuriser son gain à chaque nouvelle augmentation de la performance anniversaire enregistrée.
⊙ Synthèse des inconvénients du FCP pour le porteur :	- La garantie sur le capital ne bénéficie qu'aux porteurs conservant leurs parts jusqu'à la date de maturité du FCP. - Le mode de calcul de la Performance Finale comporte un effet moyenne, ce qui peut dans certains cas limiter sensiblement l'ampleur de la hausse dont bénéficiera le porteur. - Participation à la hausse de la meilleure des performances anniversaires enregistrées du panier d'OPCVM limitée à 80%.
⊙ Avertissement :	- Le FCP SOGÉLYRE CLIQUET 3 Garanti Assurance est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc d'une sortie sur la base de la valeur liquidative garantie du 1 ^{er} avril 2013. Une sortie du FCP à une date différente du 1 ^{er} avril 2013 s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de racheter ses parts en dehors de la date prévue (le 1 ^{er} avril 2013).

(1) SOGÉLYRE CLIQUET 3 Garanti et SOGÉLYRE CLIQUET 3 Garanti Assurance sont des Fonds Communs de Placement (FCP) ayant fait l'objet d'un agrément AMF en date du 23/12/2004. Du fait de leur nécessaire simplification, ces informations sur SOGÉLYRE CLIQUET 3 sont inévitablement partielles et incomplètes et ne peuvent dès lors avoir valeur contractuelles. Toute souscription doit se faire sur la base du prospectus simplifié en vigueur qui vous sera remis par votre agence. (2) Etablie chaque vendredi (ou si ce jour n'est pas un jour ouvré à Paris, le jour de bourse suivant). (3) Pendant la période comprise entre le 7 janvier 2005 et le 1^{er} avril 2005, les valeurs liquidatives des FCP évolueront selon un rendement proche du marché monétaire (EONIA). (4) Le FCP SOGÉLYRE CLIQUET 3 Garanti Assurance n'est accessible que dans le cadre de certains contrats de Sogecap, compagnie d'assurance vie et de capitalisation du Groupe Société Générale, selon les modalités habituelles (minimum de souscription et frais sur versements prévus par le contrat d'assurance et frais de gestion spécifiques pour ce support).